

LIVRET D'ACCUEIL

CESU 65

Site de Tarbes

 13 Boulevard de Lattre de Tassigny
BP 1330 - 65013 TARBES CEDEX 9

 **05 62 54 51 93**

 cesu65@ch-tarbes-vic.fr

 <http://www.ch-tarbes-lourdes.fr>

BIENVENUE !

Vous venez ou vous souhaitez vous inscrire à une session de formation proposée par le CESU 65 du CH Tarbes-Lourdes.

Voici les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

- Présentation de notre organisme de formation
- Notre engagement qualité
- Nos offres de formation
- Le règlement intérieur du CESU 65
- Localisation et accessibilité

Le CESU est un service agréé par le Ministère de la Santé en vertu de l'article D 6311-19 du code de la santé Publique. Notre équipe est composée :

- ✓ D'un Médecin, Responsable du CESU, qui coordonne le pilotage des activités du Centre et le management de l'équipe, et assure le suivi des actions de formation.
- ✓ D'un Cadre de Santé qui assure le suivi des actions de formation
- ✓ De deux secrétaires qui veillent au bon fonctionnement administratif du Centre et qui assure des missions d'assistance pédagogique.
- ✓ De 7 enseignants médecins et infirmiers (dont 2 en cours de formation) qui assurent :
 - L'élaboration des actions de formation.
 - L'ingénierie de formation.
 - Le conseil en formation, l'aide et l'accompagnement des personnels dans les parcours pédagogiques.
 - Les évaluations et les suivis des dispositifs de formation
- ✓ De 34 formateurs vacataires médecins infirmiers et ambulanciers exerçant dans milieu de l'Urgence.

Ces enseignants et formateurs sont des professionnels de l'urgence, diplômés pour certains de pédagogie médicale, tous rompus aux techniques pédagogiques nouvelles et aux méthodes d'enseignement innovantes, motivés pour transmettre leur savoir, proches de la réalité du terrain et à l'écoute des stagiaires. Ils bénéficient d'un recyclage régulier.

ORGANIGRAMME CESU 65

Dr Rémi BUSCOT

Responsable SAMU

Dr Julie ROSENBLATT

Responsable structure interne

Mme Isabelle ROCKSTROH

Cadre supérieur de santé

Mme Christine DUPRAT

Cadre de santé

Mme EZZAHHAR Charlotte – Mme DUVAL Cassandra

Secrétaires CESU

Enseignants CESU, diplômés en pédagogie médicale :

CAZABONNE Patricia, *IDE SMUR*

DUSSARRAT Sandrine, *IDE SMUR*

GUIBERT Martin, *IDE SMUR*

Dr GIRARD Laurence, *Médecin urgentiste*

Dr ROSENBLATT Julie, *médecin urgentiste*

Formateurs GSU Tarbes, titulaires de la formation de formateurs Gestes et Soins d'Urgence, recyclage annuel :

BRIERE Cédric

CHANFRAU Boris

CRUZ Ruben, *ambulancier SMUR*

DIAS Cédric

DUHAMEL Nadège, *IADE Bloc*

DUPRAT Christine

FARGEAS Laurie

FONT ROUAIX Karine

GAYET Nadine, *IADE Bloc*

GENAIS Michel, *Ambulancier SMUR*

JIMENEZ Amandine

LABARRERE Sabrina, *IDE SMUR*

LACU Guillaume, *IDE SRP/USC*

LARROCHELLE Manon

PEREZ Joël, *ambulancier SMUR*

SAEZ Marie, *IDE SMUR*

SANCHEZ Benjamin

TORRES Coralie

VAN DEN BOSCH Stéphane

VIGNEAU Claire, *médecin urgentiste*

CASTERAN Claire, *IDE*

MEYSONNET Nathalie, *IDE urgences*

DUBARRY Caroline, *IADE*

DUBARRY REJANY Michèle, *IDE*

PEDOUSSAT Frédéric, *IADE*

SANTAMARIA Marion

BONNARD Gaële, *médecin urgentiste*

COMPAGNET Mathieu, *IDE urgences*

FILLATREAU Elodie, *IDE urgences*

TAJAN Caroline, *AS urgences*

LONCA BASSETTI Sylvie

NAUMANN Sylvia

HENEBEL Nathalie

GOUARDERES Jean-Philippe

Référents handicap Centre hospitalier Tarbes :

CHENEBEL Nathalie, *cadre de santé IFSI*

CAPDEVIELLE Isabelle, *cadre de santé coordinatrice des stages IFSI*

GOUARDERES Jean-Philippe, *Infirmier formateur IFAS*

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Le CESU répond à l'ensemble des 6 critères du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité d'une action de formation :

- ✓ L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- ✓ L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires
- ✓ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- ✓ La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations
- ✓ Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- ✓ La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires. cf. articles R. 6316-1 à R. 6316-4 intégrés dans le code du travail par un décret du 30 juin 2015 (JO, 1er juillet...)



Livre blanc

**Les centres
d'enseignement
des soins
d'urgence**

FORMATIONS et URGENCES : DE L'ÉDUCATION EN SANTÉ A L'APPRENTISSAGE DES SOINS COMPLEXES

« Enseigner ce que l'on pratique, et
pratiquer ce que l'on enseigne ! »

**Notre référence et l'adhésion à
l'Association Nationale des CESU
font de notre Livre Blanc notre
démarche pédagogique de
qualité.**

Urgences
De l'éducation en santé
à l'apprentissage des soins complexes

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Évaluation de la qualité de la formation

AVANT la session de formation

Un questionnaire d'évaluation des pré requis ou des pré acquis (connaissances initiales –pré-test) vous sera transmis. L'objectif de ce questionnaire anonyme est de permettre de mieux comprendre, évaluer vos connaissances de base, vos besoins et vos attentes afin d'améliorer l'efficacité de la formation.

PENDANT la formation

Un questionnaire vous est proposé pour évaluer le niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques et la qualité de l'assistance pédagogique proposée pour chaque séquence.

EN FIN de formation

Un questionnaire vous permettra d'évaluer votre niveau d'atteinte des objectifs de formations. Un bilan à chaud sera réalisé à partir du recueil, des remarques et ressentis de chaque stagiaire, sur le déroulé de la formation, ses apports, ses points forts, ses points à améliorer.

A distance de la formation

Un questionnaire de suivi des objectifs de la formation pourra vous être adressé.

Vous recevez, en fin de formation

- L'attestation de présence
- Le certificat de réalisation de la formation



NOS OFFRES DE FORMATION

Savoir prendre en charge les urgences et détresses vitales en milieu professionnel au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé, dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé ou dans le cadre privé : une nécessité pour tous.

Professionnel de santé de proximité, vous pouvez être amené à être l'un des maillons de la chaîne de secours de votre patient.

LE CESU ET LES FORMATIONS « GESTES D'URGENCES »

Nous délivrons toutes les formations donnant droit aux attestations de formations aux gestes et soins d'urgences destinées aux professionnels de santé inscrits au Code IV de Santé Publique et personnels administratifs et techniques d'un établissement de santé (depuis 2007) en formation initiale ou formation continue :

- *AFGSU 1 initiale et recyclage*
- *AFGSU 2 initiale et recyclage*
- *AFGSU SSE (Situations sanitaires exceptionnelles et risque NRBCE)*
- *Formations de formateurs GSU initiale et recyclage*
- *Recyclage des Médecins correspondants SAMU*

Nous proposons des formations plus spécifiques en fonction des besoins de chacun.

Formations continues IDE hospitalières, libérales, scolaires en situation d'urgence : infirmière d'accueil et d'orientation, prise en charge d'un arrêt cardiaque, intubation, infirmière au SAUV, Transports Infirmiers Inter hospitaliers.

Formation des Assistants de Régulation Médicale à la guidance des gestes par téléphone.

Formations en Situations Sanitaires Exceptionnelles dont formation de médiateur covid tester alerter protéger.

Recyclage des Médecins correspondants SAMU.

Les formations plus spécialement adaptées à votre situation (milieu spécifiques, obligations règlementaires, ...) ou un objectif particulier (utilisation défibrillateurs automatiques, prise en charge d'un arrêt cardio circulatoire...) sont analysées avec vous et un programme spécifique vous sera proposé. Merci de prendre contact avec le Secrétariat CESU 65.

Si vous êtes une personne en situation de handicap : Merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation.

 **05 62 54 51 93**

 cesu65@ch-tarbes-vic.fr

L'INGÉNIERIE DE FORMATION

VOTRE DEMANDE DE FORMATION

L'activité de votre service évolue et votre personnel doit développer de nouvelles compétences ? Une solution : une action de formation. Nous établissons un cahier des charges de formation ensemble.



ANALYSE DE LA SITUATION

Pour être le plus pertinent possible, nous mettons nos compétences en démarche projet à votre service. Ensemble, nous faisons un état des lieux.



DÉFINITION DES PRIORITÉ ET DES OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette rencontre, nous définirons ensemble les objectifs de la formation dans l'acquisition de savoir, savoir-faire et savoir être.



RÉAJUSTEMENT

Les éléments d'évaluation, nous permettrons de réajuster la formation si nécessaire. A la fin des sessions de formation, un bilan vous sera fourni.



EXPÉRIMENTATION

Ensemble nous fixerons un calendrier de formation et expérimenterons votre projet de formation. En fin de session, nous réaliserons un bilan avec les apprenants afin de vérifier la pertinence de la formation.



PROPOSITION

Notre équipe pédagogique, élaborera un cahier des charges de formation. Il s'appuiera sur les dernières recommandations des sociétés savantes.

NOS SALLES DE FORMATION :

Nous disposons d'une salle de formation/travaux pratiques située au Bâtiment EST après le service des Urgences du Centre Hospitalier de Bigorre, équipée du matériel pédagogique nécessaire pour assurer le bon déroulement de nos formations (vidéo-projection, matériel informatique, mannequins, défibrillateurs...).

Elle est accessible aux personnes en situation d'handicap.

HORAIRES DE FORMATION :

La durée habituelle de nos formations est de 7 heures par jour (9h-12h30/13h30-17h00)

NOS TARIFS :

Ils sont établis par le Directeur du Centre Hospitalier de Bigorre. Des tarifs de groupes ou tarifs étudiants peuvent être appliqués. Pour toute information contacter le secrétariat.

LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CESU

ANNEXE Charte du formateur CESU 65

ANNEXE 2 Règlement intérieur CESU 65

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

NOTRE ADRESSE

CESU 65 Centre Hospitalier Tarbes-Lourdes
boulevard de LATTRE de TASSIGNY
BP 1330 - 65013 TARBES cedex 9

Accès :

- En voiture
- En bus TLP Mobilités : ligne 1 arrêt Hôpital

